

ABONNEMENT.

Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8

Hors du Département.

Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

# ECHO DE L'OUEST

## DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion  
des annonces, à M. Paul  
CODET, imprimeur, place  
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,  
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.  
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

Bulletin Politique

ET PARLEMENTAIRE.

Tous les esprits sont préoccupés de deux faits extrêmement graves.

Non-seulement la lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont nous donnons le texte ci-dessous, est venue jeter l'émotion dans les rangs de la majorité, mais une parole échappée à M. Dufaure, dans le 2<sup>m</sup>e bureau, a trahi la pensée secrète de M. Thiers et de ses ministres.

« — Il est impossible, a-t-il dit, de gouverner avec le provisoire; c'est un élément de faiblesse qui nous fait perdre toute espèce d'autorité. »

Donc le gouvernement songe à devenir définitif; la proclamation de la République est imminente, si le projet de loi n'est pas repoussé.

M. Thiers lui-même, le diplomate rusé par excellence, n'est pas suffisamment en garde contre ses accès d'humeur. Il terminait l'autre jour une conversation assez vive sur le projet de loi par ces mots textuels, adressés à quelques députés de la droite, qui n'étaient pas de son avis:

« — Eh bien! c'est entendu. Moi qui ai soixante-treize ans je ne sais rien, je n'ai aucune expérience, je suis un radoteur, un vieil imbécile. Vous qui n'avez que trente-cinq ou quarante ans, vous avez toute l'expérience et la science infuses. »

Là-dessus il leur tourna le dos.

En attendant, les ennemis de l'ordre gagnent du terrain. « Pendant que nous nous épuisons en discussions stériles, dit une correspondance du *Vrai Patriote* d'Angers, et que les efforts des hommes de bonne volonté se brisent contre les difficultés d'une situation qui semble insoluble, les propagateurs des détestables doctrines de l'Internationale continuent leur œuvre dissolvante et en imposent peu à peu les conséquences à tous les États de l'Europe. L'Internationale agit en France, où l'on peut constater son influence à Bordeaux, à Lyon, à Limoges, à Marseille, et dans les grands centres industriels; elle agit en Belgique, où le progrès de ses doctrines se traduit par les manifestations d'Anvers; elle agit en Suisse, où elle trouve une complicité peut-être inconsciente, mais à coup sûr complaisante dans le sein même du Conseil d'État; elle agit en Angleterre, elle agit en Allemagne et, de tous côtés, étend ses filets. »

Voici la lettre adressée par M. Barthélemy Saint-Hilaire au président du conseil général de Meurthe-et-Moselle. Inutile de dire que l'officieux personnage parle au nom de M. Thiers.

Versailles, le 22 février 1872.

Mon cher collègue,

J'ai mis sous les yeux de M. le Président de la République l'adresse que vous lui avez envoyée, signée, après la clôture de la session, par vous et par treize de vos collègues du conseil général de Meurthe-et-Moselle.

M. le Président me charge de vous féliciter des sentiments que vous exprimez. A plusieurs reprises, soit à la tribune, soit dans des documents officiels, il a lui-même donné les assurances les plus formelles de sa résolution de maintenir intact le dépôt de la République qui lui a été confié.

Vous pouvez être convaincus que tous ses efforts tendent à ce but et qu'il saura tenir sa promesse. La loi qu'il a proposée hier à l'Assemblée nationale en est une preuve nouvelle. Nous en attendons le meilleur effet.

Pour ma part, je ne doute pas que, si la République continue à rendre au pays des services aussi grands et aussi utiles que ceux qu'elle lui a rendus depuis plus d'un an, la France n'accepte et ne soutienne une forme de gouvernement qui lui aura garanti les biens qu'elle cherche: la liberté avec l'ordre, l'économie avec l'honnêteté, la puissance

avec le travail et le patriotisme. Une circonstance des plus heureuses pour la République, c'est qu'aujourd'hui elle représente l'ordre sous toutes ses formes, et je n'hésite pas à affirmer qu'elle n'a rien à craindre si elle sait rester sage et modérée, car elle doit maintenant avoir l'appui de tous les bons citoyens, pour peu qu'ils soient éclairés sur leurs véritables intérêts.

J'ai à m'excuser, mon cher collègue, d'avoir tant tardé à vous répondre, et je vous prie de m'excuser auprès de vos amis et des membres du conseil général; mais ce retard me permet de puiser des espérances nouvelles, pour le succès des opinions qui nous sont chères, dans les mesures que le gouvernement a proposées à l'Assemblée nationale et qui ne devront pas être les seules, selon toute apparence.

Agrez, mon cher collègue, mes salutations bien cordiales.

Votre dévoué collègue,  
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Avions-nous raison de dire, dès le premier jour, que le projet de loi n'avait d'autre but que de proclamer surnoisement, mais définitivement la République?

Voyez-vous ce familier de la présidence, qui nous parle avec aplomb des biens que nous a valus ce gouvernement déplorable, et de l'obligation où se trouvent tous les bons citoyens de le soutenir? Où sommes-nous? où allons-nous, et dans quel abîme veut-on précipiter la France?

Tous les membres de la droite paraissent devoir se rallier à l'amendement de M. le comte de Chambrun. Cet amendement veut qu'on dise « l'Assemblée nationale constituante » et qu'on maintienne le mot « provisoire », appliqué au gouvernement.

M. Thiers s'indigne. Il déclare que voter le projet de loi du 21 février avec cette modification à sa rédaction première, c'est affaiblir, c'est amoindrir l'autorité qu'il tient de

la Chambre et le mettre dans l'impossibilité de gouverner.

Donc, d'après le langage que l'on tient à la présidence, l'adoption de l'amendement de M. le comte de Chambrun, dans son intégralité, amènerait la retraite bien définitive de M. Thiers et provoquerait, par conséquent, non pas une simple crise ministérielle, mais une véritable crise gouvernementale avec toutes ses éventualités et toutes ses conséquences.

Et, si, comme on l'affirme, M. Thiers se décide à prendre la parole dans la discussion du projet de loi sur la presse, il est à craindre que cette intervention, très-mal vue de la Chambre, ne précipite encore la crise et ne compromette tout à la fois l'existence du gouvernement et celle du pacte de Bordeaux.

On écrit d'Anvers :

« De tout ce qui s'est passé ici et des commentaires de la presse radicale, il faut tirer une conclusion: c'est que M. le comte de Chambord inquiète la Révolution. Elle reconnaît dans le représentant du principe de la monarchie française son ennemi, son véritable ennemi, celui qui demeure naturellement et nécessairement en opposition avec les doctrines dont le monde a senti les ravages. Depuis que la Révolution a pris un caractère cosmopolite, elle ne connaît plus le patriotisme; elle craint la grandeur française parce que le secret de cette grandeur n'est pas le génie du mal, mais le génie du bien. La France remontée à ses sommets historiques, ce serait la France replacée dans l'ordre et dans sa vocation. »

Tous les journaux du Nord parlent des exploits de la bande qui s'est portée à la rencontre de la députation lilloise, revenant d'Anvers. Des actes honteux de brutalité démagogique ont été commis. Une bande immonde et déguenillée encombra la gare et poussait tout à la fois les cris de *Vive Dérégnaucourt! Vive Thiers! Vive Gambetta!*

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS  
LA TERREUR

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'Étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

II

Almanach des honnêtes gens. — Défaut de mémoire de M. de Richelieu. — Encore la chasse du Diable. — Les Étrennes des enfants d'Esculape.

Février 1788.

Un arrêt du parlement, rendu sur le réquisitoire de l'avocat-général Séguier, vient de condamner aux flammes un imprimé scandaleux ayant pour titre: *l'Almanach des honnêtes gens*.

C'est une petite feuille, ou simple calendrier, qui se vendait six sous, et dans lequel, au lieu des saints, l'auteur avait placé, en face de chaque jour, les noms des grands hommes, des écrivains célèbres (de ceux surtout dont les principes ne sont pas regardés comme propres à l'honnête homme), des courtisanes, etc., — les noms enfin les plus dignes de mépris à côté des noms les plus respectables.

Le saint nom de Jésus-Christ se trouvait parmi ceux de ces prétendus honnêtes gens, et ce que M. Séguier ne dit pas, c'est que le nom de Socrate

était le seul qui fut distingué entre tous: on l'avait écrit en italique.

L'auteur, un nommé Sylvain Maréchal, passait jadis pour très-pieux. Il avait même composé des *Litanies de la Providence*.

Perversi depuis lors par les philosophes, il a publié des poésies plus que légères (1); mais on n'aurait jamais cru qu'il atteindrait l'impudence et l'irréligion dont son almanach donne la preuve.

L'administration a sévi la première contre l'auteur et devancé l'arrêt du parlement. Sylvain Maréchal fut envoyé à Saint-Lazare. On sait que tous ceux qu'on enferme dans cette prison passent, en entrant, par les verges.

M. le maréchal de Richelieu, condamné par les médecins, et qui, à les en croire, ne devait pas atteindre le commencement de cette année, se rétablit jusqu'à un certain point; mais il a presque entièrement perdu la mémoire.

L'abbé de Schosne vient de rimer à ce sujet les sixain que voici :

Louis le Bienfaisant disait à Richelieu :  
De votre rudiment vous souvient-il un peu ?  
L'âge, répondit-il, m'ôte la souvenance.  
Je savais mon latin autrefois *ad unguem* ;  
Quatre mots aujourd'hui font toute ma science :  
*Domine salvum fac regem.*

(1) Dix ans plus tard, il imprima deux livres infâmes: *Une Société d'hommes sans Dieu* et le *Dictionnaire des athées*.

La chasse du Diable, dont nous avons parlé précédemment, n'est point encore éclaircie. Aucun naturaliste n'a pu indiquer l'espèce d'oiseaux qui imitent la voix des chiens. Plusieurs savants pensent que c'est un jeu d'imitation.

Voici ce que l'un de ces savants écrit à la *Gazette de France* :

« En 1350, Jean Roussel et Alix, sa femme, firent bâtir dans la rue des Francs-Bourgeois, alors rue des Vieilles-Poulies, vingt-quatre chambres pour y abriter des pauvres. Leurs héritiers, en 1415, donnèrent ces chambres au Grand-Prieur de France, avec soixante-dix livres parisis de rente, à condition de loger dans chacune deux pauvres, qui recevraient treize deniers en y entrant et un denier par semaine.

« On appelait le lieu où se trouvaient ces chambres la maison des Francs-Bourgeois, parce que ceux qu'on y recevait étaient francs de toutes taxes et de toutes impositions, vu leur indigence.

« Là demeuraient, en 1596, deux gueux, qui, dans leur oisiveté, s'étaient si bien exercés à contrefaire le son du cor de chasse et la voix des chiens, qu'à trente pas on croyait entendre une meute et des piqueurs. L'illusion devait être plus complète encore dans les bois et dans les campagnes, où l'écho multiplie les moindres cris.

« Il y a toute apparence qu'on s'était servi de ces deux hommes pour une aventure qui fut regardée comme l'apparition véritable d'un fantôme.

« Le roi Henri IV, chassant dans la forêt de Fontainebleau, entendit, comme à une demi-lieue de l'endroit où il se trouvait, des jappements de chiens, le cri et le cor des chasseurs. En quelques minutes, ce bruit, qui semblait d'abord éloigné, se fit entendre à vingt pas de son oreille. Il ordonna aussitôt à M. le comte de Soissons de pousser en avant et d'aller reconnaître la cause de ce tumulte, ne croyant pas qu'il y eût quelqu'un d'assez hardi pour se mêler à la chasse royale et troubler ses plaisirs.

« Le comte s'engagea dans le fourré et continua d'entendre le même bruit, sans deviner d'où il provenait.

« Tout à coup un homme noir, d'une taille gigantesque, se lève dans l'épaisseur des broussailles et crie d'une voix terrible :

« — M'attendez-vous ?

« Cela dit, il disparut. Les plus courageux tremblèrent, et le roi lui-même eut un frisson d'épouvante.

« On quitta la chasse pour revenir au château. Ceux à qui, le soir même, on raconta l'aventure, essayèrent d'abord de la renvoyer aux fables de Merlin; mais le fait, éclairé par tant d'yeux et affirmé par tant de bouches, passa définitivement pour incontestable.

« Les bergers des environs dirent que c'était un esprit qu'ils appelaient le *Grand Veneur*.

« Quelques vieux paysans affirmaient que le roi s'était trouvé sur le passage de la chasse de saint Hubert, qu'on entendait aussi en d'autres lieux.

Les mêmes clameurs ont salué le bureau des feuilles catholiques, la *Vraie France* et le *Propagateur*.

Ainsi donc il est constaté que le parti rouge réunit dans le même amour ses candidats, M. Thiers et M. Gambetta. Nous en sommes fâchés pour M. Thiers, mais les conservateurs ne doivent pas négliger cet avertissement.

\* \*

L'officieuse agence Hayas voudrait-elle nous expliquer pourquoi, dans ses dépêches sur les événements d'Anvers, elle ne nous a donné que la moitié des faits ?

Elle a parlé très en détail des manifestations hostiles, et a parfaitement laissé dans l'ombre les contre-manifestations favorables.

Que signifient ces *réticences*, — pour nous servir d'un mot doux ?

\* \*

De quelques renseignements particuliers, sur lesquels nous ne pouvons encore nous appesantir en ce moment, il résulte que le Midi de la France est agité.

La propagande gambettiste surtout redoublerait d'efforts; mais aussi les légitimistes, poussés à bout, entreraient résolument dans l'arène. Les journaux n'en disent rien, mais ce n'est pas une raison de mettre la nouvelle en doute.

\* \*

La séance de mardi, à la Chambre, a été de la plus complète insignifiance.

Un amendement de M. Hervé de Saisy, relatif aux agents du Trésor, a été renvoyé à la commission du budget. Le projet de loi sur l'augmentation des droits d'enregistrement a fait ensuite tous les frais de la séance.

M. Sebert a eu toutes les peines imaginables à captiver l'attention de ses collègues sur plusieurs points qu'il était très-apté à approfondir, puisqu'il est notaire. On ne l'écoutait pas, et des conversations particulières s'engageaient sur tous les bancs, au sujet du nouveau factum émané de l'officine présidentielle.

\* \*

A Versailles, on met en avant l'idée d'un plébiscite. Nous examinerons demain cette question.

## Etranger.

SAINT-PETERSBOURG. — On sait que la colonie française a organisé des comités pour contribuer, au moyen de l'envoi de fonds, à hâter la délivrance du territoire français.

Or, voici ce qu'on écrit à ce sujet de St-Petersbourg à la *Gazette d'Augsbourg* :

« La quête publique et la circulation des listes de souscription a été défendue par le gouvernement. En présence des antipathies de l'empereur pour tout ce qui est français, cette mesure n'a rien qui puisse étonner. Que M. Thiers, dans ses visites au prince

» Il paraît néanmoins que le même bruit se fit entendre en plein jour, et on peut alors l'attribuer au grand homme noir et à ses complices, qui méditaient, selon toute apparence, quelque projet coupable.

» L'à-propos d'une imitation parfaite opère souvent de semblables prestiges.

» J'ai moi-même entendu un homme qui rendait d'après nature les inflexions de voix de dix ou douze femmes sortant du réfectoire d'une maison d'asile pour monter au dortoir. On distinguait le résultat des conversations du souper, les projets du lendemain, le tout entremêlé d'un *bonsoir* affectueux et du bruit des talons sur l'escalier sonore.

» Il est donc possible que des gens mal intentionnés, sachant jouer la chasse du Diable avec le secours d'un porte-voix, et cela dans un site et à une heure où la nature semble rêver plutôt qu'elle ne veille, parviennent à exciter la curiosité des gens de campagne et à les attirer au dehors, afin de mettre plus facilement à exécution leurs mauvais desseins. »

Toutes ces explications ne nous semblent pas satisfaisantes.

\* \*

Le 4 janvier la *Gazette* a annoncé la mort de Madame Louise, en ces termes :

« Madame Louise de France, religieuse carmélite au couvent de Saint-Denis, y est morte, la nuit du 22 au 23 décembre, dans la cinquantième année de son âge. Cette princesse, tante du roi, n'avait

Orloff, lui prodigue les amabilités les plus exagérées, il ne changera absolument rien à ce fait et à ses conséquences. » Le correspondant termine par cette phrase fatidique : « L'exemple de l'empereur trouvera nécessairement des imitateurs, et dans les cercles de nos professeurs on a déjà observé que, depuis quelque temps, les principales maisons russes recherchent aujourd'hui des précepteurs allemands à la place des français (!) »

ROME. — Une crise ministérielle est de plus en plus probable. Aujourd'hui, les ministres se sont réunis en conseil pour délibérer sur l'attitude à prendre par le ministère en présence de la commission des quinze, qui a résolu de s'opposer à la plupart des mesures proposées par le ministre des finances.

Le discours du Saint-Père a bouleversé les libéraux, qui, ne pouvant y répondre autrement, l'attribuent aux Jésuites.

On attend avec impatience le résultat de la discussion qui doit avoir lieu à l'Assemblée nationale sur la pétition des catholiques en faveur du Saint-Siège. Une dépêche de l'agence gouvernementale, en date du 24, fait supposer que cette discussion sera renvoyée à un ou deux mois.

D'ici à deux mois, bien des événements s'offrent en perspective, et la main de Dieu pourrait bien encore une fois s'appesantir sur la France.

Tant de malheurs ne l'ont, hélas ! ni convertie, ni rendue sage.

BERLIN. — Vous savez l'histoire du fameux attentat et du Polonais qui a voulu occire traîtreusement ce cher M. de Bismark.

Après un long silence, qui a semblé tant soit peu étrange, la police prussienne donne de nouveaux détails sur la chose.

Elle a fait une perquisition au domicile du chanoine Kozmian de Posen, où demeurait le Polonais au pistolet de poche (*terjerol*), mais elle se tait sur le nombre de bombes et autres machines infernales qu'elle y a peut-être trouvées.

L'avis général, c'est que toute cette histoire est une franche comédie qui sent son auteur d'une lieue.

## LES INTRIGUES BONAPARTISTES.

Il ne faudrait pas s'étonner, dit la *Correspondance Clerbois*, si les journaux anglais, le *Standard* en tête, annonçaient d'ici à quelques jours, une grave indisposition de l'empereur.

Mais gardez-vous bien d'ajouter foi à cette nouvelle, qui ne serait mise en circulation que pour donner le change sur les agissements de Napoléon III. Déjà le 19 janvier, le jour même où l'ex-empereur attendait à Douvres l'issue de la crise, et où M. Joachim

pas reculé devant les plus grands sacrifices pour suivre l'impulsion de son âme pieuse.

» Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1771, époque de son entrée aux Carmélites, jusqu'au jour de son décès, elle n'a pas cessé d'édifier la communauté par les sentiments les plus chrétiens et par la pratique des règles les plus austères de son ordre.

» Elle a été, suivant son désir, enterrée dans le cloître même, sans autres cérémonies que celles qui s'observent pour les simples religieuses. »

\* \*

Parmi les nouveaux almanachs qui ne donnent pas dans les idées impies et révolutionnaires, il faut citer celui des *Étrennes des Enfants d'Esculape*.

Ces étrennes contiennent sept ou huit chapitres de persiflage innocent sur les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les dentistes, etc.

Dans le premier chapitre, le héros qui raconte son aventure nous apprend qu'un beau jour l'envie lui prit de se faire *Docteur en pied*. Il change de costume, on le trouve charmant, et il s'annonce comme très-habile à guérir les vapeurs.

La fin de la scène est agréablement conduite. Une femme à grand ton consulte le nouveau docteur.

Madame, assurément, je serais trop heureux

De pouvoir vous guérir; la cure est agréable.

Donnez-moi votre pouls... il est fort bon... les yeux

Me semblent assez clairs. Dormez-vous ? — A merveille.

Murat à Versailles tenait à la disposition de son cousin un cheval tout sellé, déjà, dis-je, les amis du prince répandaient partout le bruit que leur maître était sérieusement malade. Par conséquent, si cette rumeur s'accrédite de nouveau, n'en croyez rien; un pareil bruit signifierait, au contraire, que Napoléon III songe à débarquer sur les côtes de la Manche.

« Depuis une quinzaine de jours le chef de police de Chislehurst, un M. Ludovic, parcourt les îles de Jersey, de Guernesey et d'Aurigny pour fréter deux bricks à destination de Granville ou de Porkel. La semaine dernière un armateur de Guernesey, M. W..., reçut la visite de cet agent qui lui offrit cent mille francs.

» C'est après avoir eu connaissance de ces faits que M. Thiers a cru devoir prendre des mesures d'ordre. Non-seulement, comme nous l'avons dit l'autre jour, trois avisos, le *Faon*, le *Cuner* et l'*Ariel* croisent dans le détroit; mais des troupes, commandées par des officiers dont les opinions sont sûres, surveillent les côtes de la Manche et sont prêtes à tout événement. A Paris, les démonstrations bonapartistes ne sortent pas du terrain légal. Le boulevard de l'île d'Elbe compte, il est vrai, des habitués plus nombreux et plus fervents que jamais; mais les violettes dont ils décorent leurs boutonnières font tous les frais des manifestations. »

## Faits et propos du jour.

Un placard de l'Internationale, affiché à Anvers, repousse toute participation dans les manifestations.

« L'Internationale, dit ce placard, n'a qu'un but, réformer la société et soustraire l'ouvrier au joug que deux partis font peser sur lui. Elle recommande aux ouvriers de ne pas se mêler aux manifestations soudoyées par ces deux partis. »

Le mensonge et l'hypocrisie ajoutés à tout le reste.

Des renseignements précis venus d'Anvers permettent d'affirmer :

1<sup>o</sup> Qu'avant samedi aucun évêque n'était venu présenter ses hommages à M. le comte de Chambord; ce jour-là, Mgr l'archevêque de Malines a eu une audience qu'il avait demandée deux jours à l'avance;

2<sup>o</sup> Qu'il n'y a pas eu la moindre manifestation ni le moindre banquet dans les hôtels

— Avez-vous appétit ? — Oui, la faim me réveille.

— Vous déjeunez ? — Je dîne et je soupe encore mieux.

— L'estomac ? — Excellent. — Symptômes dangereux !

Marchez-vous ? — Fort longtemps et sans faire de pause.

— Allons, allons, demeurez là :

Je vais ordonner quelque chose

Qui vous ôtera tout cela !

C'est tourné d'une façon piquante.

Nous ne voyons pas pourquoi tant d'écrivains cherchent l'esprit dans les rêves de l'impunité et du désordre, quand on le trouve si facilement ailleurs.

## III

Terrible misère à Lyon. — Prospérité scandaleuse des spectacles de Paris. — Nouveaux détails sur la mort de Madame Louise de France. — Inquiétude causée par les agitations parlementaires. — Les femmes sensibles. — Bonnes vérités à MM. les Académiciens.

Mars 1788.

Les catholiques s'accordent à jeter le blâme sur le nouvel édit qu'on vient de publier en faveur des protestants.

Ils savent que les prétentions de ceux-ci ne manquent jamais de s'accroître, à mesure qu'on se prête à leurs demandes, et l'on craint généralement qu'ils ne se bornent pas à jouir avec reconnaissance et tranquillité de la grâce qu'ils obtiennent.

\* \*

Un effrayant mémoire circule au sujet de la misère qui accable les ouvriers de Lyon.

et qu'on n'y a proféré aucun cri politique : les toasts en l'honneur du Roi et du Pape sont de misérables et ridicules inventions ;

3<sup>o</sup> Que l'attitude des Français venus à Anvers pour offrir l'expression de leur dévouement à M. le comte de Chambord a été marquée au coin de la plus extrême réserve et n'a pu donner le moindre prétexte à l'agitation provoquée par les sociétés secrètes.

Les railleries des feuilles démagogiques prouvent une ignorance profonde et leur raisonnement politique est de la même force.

Elles assimilent la situation du comte de Chambord recevant ses amis à Anvers à la situation de M. Victor Hugo à Bruxelles, l'an dernier, invitant les communards à venir dans sa demeure, et déclarant au gouvernement belge qu'il ne lui reconnaissait pas le droit de l'en empêcher.

Une confusion grossière se rencontre ici à côté de l'injure.

Avoir soin de lire, dans l'*Univers* du 28, un premier-Paris de trois colonnes, signé Louis Veullot et adressé

A MONSIEUR BARTHELEMY SAINT-HILAIRE

De la classe morale et politique,

premier confident, etc.

Le coup de lanterne cingle aux bons endroits, et justice est faite.

Le mois de février a eu cette année cinq jeudis. On pourrait croire tout d'abord que le même fait a dû se produire il y a vingt ans. Or, il y a exactement vingt-huit ans, c'est-à-dire un cycle solaire, qu'il ne s'est présenté.

Pendant cette période, chaque jour de la semaine a figuré à son tour cinq fois en février dans les années bissextiles.

Le siècle actuel contient vingt-quatre de ces années; on peut les répartir en sept classes : février a eu ou aura cinq dimanches en 1824, 1852, 1880; cinq lundis en 1808, 1836, 1864, 1892; cinq mardis en 1820, 1848, 1876; cinq mercredis en 1804, 1832, 1860, 1888; cinq jeudis en 1816, 1844, 1872; cinq vendredis en 1828, 1856, 1884; cinq samedis en 1812, 1840, 1868 et 1896.

## Petite Correspondance.

A M. ALPH. B\*\*\* — Réservez votre *Pénélope des nations*. — Très-joli, mais trop fin, allégorie trop

Plus de douze mille travailleurs se trouvent sur le pavé, sans vêtements et sans pain, ruinés par le traité de commerce du 6 septembre 1786. Les manufactures se ferment, surtout celles des draps de laine et des draps de soie; elles se ferment non-seulement à Lyon, mais à Amiens, à Nîmes, à Sedan et à Tours.

Il faut de toute nécessité secourir ces pauvres gens réduits à l'inaction par le malheur des circonstances, ou bien leur permettre de passer à l'étranger.

Messieurs les députés lyonnais demandent que le roi fasse remise aux chefs de manufacture, pendant quinze années, des vingt-quatre mille livres annuelles que produisent à l'État les lettres de maîtrise et le droit de réception dans la grande fabrique de soieries.

Ce serait un moyen de garder les ouvriers jusqu'à la récolte des soies.

L'impôt perçu alors sur la matière première qui entrerait en France, et sur les marchandises fabriquées, dédommagerait amplement l'État de son sacrifice.

\* \*

En attendant Paris offre une apparence de fausse prospérité, qui vient en aide à l'égoïsme des courtisans pour tromper la sagesse du roi.

Nest-ce pas une honte, en face de tant de fléaux et de misères, de voir les comédiens du Théâtre-Français palper quatre-vingt-huit mille livres pour

voilée. — Donnez autre chose, et de l'actualité à grandes guides.

R. P. D. — Soyez tranquille. J'ai le calme d'un homme qui marche dans sa voie, qui est sûr d'être dans le vrai, et qui, sous aucun prétexte, n'a jamais pactisé avec sa conscience.

**Les souscripteurs aux CENT QUARANTE VOLUMES de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme PRIME, à un abonnement d'une année à l'ECHO DE L'OUEST, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'ECHO SAUMUROIS, peut réclamer pour une somme de QUARANTE FRANCS, au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS, la collection tout entière des 140 volumes expédiés franco. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)**

## Chronique de l'Ouest

ET

### CHRONIQUE LOCALE

L'auteur de l'incendie qui a eu lieu à Thoiry, le 49, vient d'être découvert. C'est un domestique, nommé Colas, âgé de 42 ans. On ignore les motifs qui ont fait agir ce jeune homme, et lui-même déclare n'en point avoir.

Le Conseil municipal du Mans offre une subvention de 460,000 fr. et les bâtiments de Gué-de-Maulny, pour l'installation d'une école de sous-officiers.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

Ce matin, le sacristain de la cathédrale s'est aperçu que plusieurs troncs de l'église avaient été ouverts. Son premier soin fut de fermer soigneusement les portes, tout en envoyant prévenir les autres employés de l'église. Les perquisitions ne tardèrent pas à faire découvrir, cachée dans un confessionnal, une jeune femme assez proprement mise. Elle tenait sous son bras un sac renfermant le produit de ses vols, environ 80 fr. Elle avait apporté deux ciseaux à froid, une barre de fer qui avait servi de levier et une paire de petites pincettes avec lesquelles elle avait soustrait les pièces de monnaie sans fracturer complètement le tronc.

Cette voleuse a été remise immédiatement entre les mains de la justice; elle exerçait le métier de fleuriste.

A partir d'aujourd'hui, l'Echo de l'Ouest

donnera le cours de la Bourse et le service des trains à la gare de Saumur.

## Variétés.

### LES PRINCES D'ORLÉANS.

LEUR HISTOIRE.

V

Le prince, toujours malade, fut rappelé à Paris, où il passa l'hiver.

Au printemps, malgré l'avis des médecins et les instances de la famille royale, il voulut regagner l'Afrique. Mais bientôt les craintes qu'on avait conçues se réalisèrent. Après s'être distingué dans plusieurs expéditions, à côté de Bugeaud et de Baraguay-d'Hilliers, il fut très-violemment repris de la fièvre, et dut rentrer en France, avec le 17<sup>e</sup> léger, dont il était colonel.

Son passage à travers nos provinces méridionales et nos provinces du centre, jusqu'à Paris, fut une longue ovation, que les démagogues ou les bonapartistes, peut-être les uns et les autres, essayèrent de dénouer tragiquement.

Au coin de la rue Saint-Antoine, un coup de pistolet fut tiré sur le prince et ses frères, qui étaient venus à sa rencontre (1).

Pas un des fils du roi ne fut atteint. La balle qui leur était destinée blessa le cheval du lieutenant-colonel Vaillant.

On dressa pour le 17<sup>e</sup> léger la table d'un banquet pantagruélique, au milieu du parc de Neuilly. Est-ce que ce jour-là, par hasard, le système avait jeté son économie par dessus les moulins? — Non, tranquillisez-vous. D'Aumale était riche, et la succession du prince de Condé paya les frais de cette fête militaire.

La succession du prince de Condé, quel souvenir! On ne s'attend pas à me voir expliquer la sinistre légende de Chantilly. Je ne veux rechercher ni l'invraisemblance du suicide, ni le secret du crime (s'il y a eu crime), ni l'histoire du testament qui allait être révoqué, sans cette étrange intervention de la mort. Je dirai seulement que si on avait recueilli pour moi, à l'époque de ma minorité, pareil héritage, dans de pareilles conditions, j'aurais, — une fois majeur, — distribué aux pauvres des millions, qui assurément eussent écrasé ma conscience. Et si j'avais été assez faible pour user d'une fortune sujette à d'aussi terribles controverses, le remords m'aurait pris à coup sûr, un jour ou l'autre, et je serais allé m'enfermer

(1) Attentat Quémisset. — 13 septembre 1841.

à la Trappe, afin d'y prier jusqu'à la dernière heure pour le repos de l'âme de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé!

Après tout, je ne suis pas de mon siècle, et je m'en vante. Ceux qui pensent autrement que moi, — le nombre en est grand, — peuvent dire que je déraisonne.

Je n'en serai pas surpris et je ne m'en formaliserai pas.

Le jeune duc, après avoir achevé son éducation militaire à Courbevoie, fut promu au grade de maréchal-de-camp; puis il s'embarqua de nouveau pour l'Afrique, où on lui donna le commandement de la subdivision de Médéah.

C'était en octobre 1842. D'Aumale n'avait pas encore vingt-et-un ans accomplis.

Il était accompagné de Lamoricière, ce soldat d'un héroïsme presque surhumain, ce roi du feu, comme l'appelaient les Arabes. Le prince, qui avait déjà donné de grandes preuves de courage, acheva de s'échauffer l'âme à ce foyer de bravoure. Sachant que la Smalah d'Abd-el-Kader campait aux environs de Granjilab, gardée par cinq mille hommes choisis dans les meilleures troupes arabes, d'Aumale n'hésite pas. Il rassemble une demi-brigade, fait vingt lieues sans désembrer, traverse les bois, les montagnes, dérobe complètement sa marche à l'ennemi, et tombe à l'improviste sur le camp de l'Emir, dont tous les défenseurs se dispersent dans un incroyable désordre. Près de quatre mille prisonniers, une multitude de troupeaux, le sérail du chef de la guerre sainte, son trésor, ses équipages, ses bannières, tout fut pris, et peu s'en fallut qu'Abd-el-Kader lui-même, sa mère et sa femme, ne tombassent entre les mains du vainqueur.

Ce merveilleux coup de main fit élever le prince au grade de lieutenant-général.

Après avoir dirigé l'expédition de Biskara, s'être emparé des Ziban et battu les Ouled-Sultan, le duc d'Aumale regagna la France, où Louis-Philippe venait de lui négocier un mariage de premier choix, au triple point de vue de la distinction de la femme, de la richesse de la dot et des successions à venir.

D'Aumale épousa donc, le 25 novembre 1845, Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, princesse des Deux-Siciles (1).

(1) Le père de cette princesse, feu Léopold, était oncle du roi. Deux fils sont issus du mariage du duc d'Aumale: Léopold d'Orléans, prince de Condé, et François d'Orléans, duc de Guise.

Vers la fin de l'année 1847, il remplaça Bugeaud comme gouverneur de l'Algérie. C'était une sorte de vice-royauté qui déguisait mal certains plans contre-révolutionnaires. L'opposition jetait des clameurs violentes. M. Guizot répondit sur un ton dédaigneux, avec une hauteur maladroite et des raisonnements détestables, qui ne pouvaient que faire grandir l'animosité des partis. On entendait déjà l'orage gronder sur la tête de Louis-Philippe.

Bientôt il fut renversé du trône et prit comme Charles X le chemin de l'exil.

Apprenant la nouvelle de la révolution de Juillet, le duc d'Aumale résigna ses pouvoirs entre les mains du général Cavaignac, et fit voile pour l'Angleterre, emportant, il faut le dire, les regrets universels et les sympathies de nos troupes.

On sait que ce prince manie la plume aussi bien que l'épée. Voici ses différentes œuvres littéraires: *la Captivité du roi Jean*, — *le Siège d'Alésia*, — *les Zouaves*, *les Chasseurs à pied*, deux études remarquables, publiées par la *Revue des Deux-Mondes*; — *Lettre sur l'Histoire de France*, brochure piquante, adressée au prince Napoléon, et suivie d'un cartel en bonne forme, que ce brave des braves eut la délicatesse de ne pas accepter, craignant d'accroître les douleurs d'une dynastie en exil; — *l'Histoire des princes de Condé*, que la police vint saisir au milieu du tirage, mesure arbitraire, d'où résulta un procès curieux; — *l'Autriche*, article de circonstance, publié à l'époque de l'écrasement de Sadowa, — et enfin ce fameux opuscule: *Qu'a-t-on fait de la France?* expressément interdit par l'Empire, et qui n'en fut pas moins distribué chez nous à cinquante mille exemplaires.

Le duc d'Aumale, réintégré dans ses droits de Français, a été élu député.

Il réside maintenant à Chantilly. Pendant son séjour en Angleterre, il habitait alternativement Claremont et Twickenham.

Un cinquième fils de Louis-Philippe, Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, naquit au château de Neuilly, le 31 juillet 1824.

Il ne partage pas également avec ses frères la sympathie publique; mais il faut dire que les circonstances l'ont placé dans une situation tout autre. S'il y a dans sa vie quelques erreurs, si l'ambition l'a fait trébucher plus d'une fois dans l'ornière politique, c'est qu'il a été tenté plus que personne, et plus entraîné par les événements.

leur part de bénéfice dans l'année qui vient de s'écouler?

Au Théâtre-Italien, les artistes n'ont eu chacun, dit-on, que vingt-quatre mille livres; mais on les accuse de dissimuler le chiffre réel des recettes. A l'Opéra, la capitation (1) des acteurs s'élève à soixante-huit mille huit cents livres, chose très-concevable, puisque la représentation de clôture, à elle seule, a produit dix-sept mille francs.

Joignez à cela les recettes fécondes des autres théâtres, et vous verrez que Paris dépense plus de six millions par an pour se donner la joie des spectacles.

Et les courtisans s'écrient :

« — Voyez, Sire, les théâtres sont toujours pleins : c'est un signe de prospérité. »

Aveuglement fatal, ou plutôt tromperie odieuse!

Les financiers, quand le roi les interroge, lui parlent absolument dans le même sens, et l'état florissant des théâtres sert à cacher au souverain l'excès du malheur public.

Sans compter que les recettes énormes des histrions sont la mesure exacte de la dépravation des mœurs.

\*\*

Madame Louise de France n'est pas morte d'une attaque d'apoplexie, comme l'ont annoncé plusieurs

(1) Il s'agit probablement du droit annuel perçu par le fisc en raison des gains de l'administration, et calculé par tête.

journaux, mais bien d'une hydropisie de poitrine. Voici la relation touchante et très-authentique de ses derniers moments.

La lettre qu'on va lire est adressée à une religieuse de Bruxelles, par sa propre sœur, carmélite de Saint-Denis.

\*\*

« Depuis un mois, notre Mère paraissait incommodée plutôt que malade. Elle ne consentit à coucher à l'infirmerie et à faire usage d'aliments gras que huit ou dix jours avant sa mort. Elle se sentait faible et ne dormait plus. Le samedi 22, elle dit à une de nos religieuses qui lui demandait de ses nouvelles :

« — Notre-Seigneur avait bien des épines à sa couronne; je crois qu'il me les a toutes mises sur la tête, car je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. »

« Se sentant plus oppressée vers le soir, elle voulut se confesser, et nous dit ensuite :

« — Me voilà contente! Dieu fera de moi ce qu'il voudra. Que sa volonté s'accomplisse. J'abandonne tout à sa miséricorde. »

« L'oppression redoubla vers huit heures. M. Malonet, médecin de Madame Victoire, vint à onze heures. Il tressaillit en interrogeant le pouls de la malade, et voulut conférer sans retard avec le médecin de la communauté.

« Notre Mère envoya l'infirmière s'informer du résultat de leur conversation.

« Celle-ci revint en disant :

« — Ma Mère, vous avez un vif désir de communier... je pense que vous pourriez le faire ce soir, sans préjudice pour la nuit de Noël. »

« Sur-le-champ la malade comprit ce que cela signifiait.

« — Ah! ma bonne sœur, dit-elle, sans paraître affectée le moins du monde, vous me tenez parole, c'est bien! Vous m'aviez toujours promis de ne pas me tromper, je ne l'oublierai pas devant Dieu. Préparez tout. »

« On alla bien vite prévenir son confesseur, en le priant d'apporter le saint Viatique. Comme il tardait un peu, elle répéta par trois fois :

« *Veni, Domine Jesu!* »

« Enfin le prêtre entra dans la chambre avec le Saint-Sacrement, et prit son livre pour y chercher les prières, qu'il ne trouva pas d'abord. Elle lui dit, le voyant troublé :

« — Courage, mon bon père, courage, courage! »

« Nous l'entendimes répondre elle-même avec un calme merveilleux aux litanies des agonisants; puis elle regarda toute la communauté qui l'entourait.

« — Je vous demande pardon, mes sœurs, dit-elle, des chagrins que je vous ai causés par ma négligence et ma paresse. Ayez une grande fidélité à garder les saintes règles de notre constitution. Je vous ai toujours aimées comme mes sœurs et mes compagnes; je comprends votre perte, ne vous affligez pas! Dieu sera votre soutien et votre conso-

lation. J'espère que ma famille aura toujours des bontés pour vous et pour l'ordre entier. »

« Ayant entendu quelques sanglots, elle ajouta :

« — Pourquoi pleurez-vous? A quoi sert de s'affliger? Ne vous reverrai-je pas toutes où je vais? »

« Elle reçut l'extrême-onction, puis le médecin rentra.

« — Comment se trouve Madame à présent, demanda-t-il. »

« — Je suis bien heureuse, répondit-elle, j'ai mon Dieu avec moi! »

« Pendant quarante minutes environ, elle continua de s'entretenir avec les religieuses, puis elle perdit connaissance. A quatre heures et demie du matin, le 23 décembre, elle rendait sa belle âme à Dieu.

« Saint-Denis, 25 décembre 1787. »

\*\*

Nous avons cru devoir reproduire cette lettre tout entière, car une pareille mort est une consolation dans ce siècle de scandale et d'impiété.

O fille de saint Louis, priez là-haut pour ceux que vous laissez en ce monde au milieu de l'orage. La nue est bien sombre et la foudre gronde. De singuliers vertiges égarent l'imagination des hommes, et ceux qui devraient être les appuis du trône sont les premiers à donner l'exemple de la révolte.

Fille de saint Louis, priez pour le roi!

(La suite au prochain numéro.)

Je ne dis pas qu'il y ait lieu de lui donner une absolue complète; mais, comme tout est relatif dans l'ordre moral, je le crois digne d'excuse.

Au moins ne lui reproche-t-on pas d'avoir culbuté un trône dans l'intention de le relever ensuite et de s'y asseoir. Il n'est devenu prétendant qu'après la chute de la souveraineté légitime, et après avoir subi les plus injustes défiances.

Mais suivons l'ordre biographique.

Le duc de Montpensier fut promu, à l'âge de dix-huit ans, au grade de lieutenant d'artillerie, après avoir passé un examen spécial. Deux années plus tard, il allait rejoindre en Afrique son frère d'Aumale, et l'accompagnait dans son expédition de Biskara, autrement appelée campagne des Ziban ou des Oasis. Il y donna, malgré sa

jeunesse, des preuves incontestables de courage.

Les vieux soldats, en le voyant marcher au feu, grommelaient sous leur moustache :

« — Tous ces d'Orléans sont intrépides, ils ont le diable au corps ! »

EUGÈNE DE MIRECOURT.

### DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

L'Assemblée nationale, dans sa séance du 28, a voté l'ensemble de la loi sur l'enregistrement, ainsi que la loi qui réprime la fraude sur les spiritueux. Cette dernière a passé sans discussion.

Une proposition de MM. Salneuve et Antonin Lefèvre-Portalès, tendant à rechercher les moyens de prompt libération du territoire et à nommer une commission spéciale à cet effet, a été soutenue par

M. Lefebvre et combattue par M. le ministre de l'intérieur.

« Il faut louer, il faut approuver l'élan patriotique, a dit M. le ministre, mais le gouvernement ne doit pas s'y associer, parce qu'un échec serait funeste, et que ce serait élever le don volontaire à la hauteur d'une obligation ou d'un emprunt. »

En conséquence, la Chambre repousse la proposition Salneuve et Antonin Lefèvre-Portalès.

Que la souscription patriotique, organisée partout en ce moment continue son œuvre : le gouvernement se réserve en dehors d'autres moyens d'action. C'est de la prudence et de la sagesse. Tout est pour le mieux.

Nouvelles de Versailles :

M. de Larcy a été reçu hier matin de très-bonne heure par le Président de la République, avec lequel il est resté une heure et demie environ.

On nous assure, — c'est sous réserve que nous enregistrons cette nouvelle, — qu'il a définitivement remis sa démission entre les mains de M. Thiers, et que celui-ci l'a acceptée.

Il est donc possible que le *Journal officiel* de ce matin, celui de demain au plus tard, contienne la nomination du successeur de M. de Larcy.

Versailles, 28 février, 11 h. du soir.

Hier, un arrangement a été pris entre M. le ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, et l'ambassadeur de Prusse, comte d'Arnim, pour le paiement immédiat des 410 millions restant à payer par la France, pour compléter le 4<sup>e</sup> demi-milliard, dont le versement n'était obligatoire pour la France que le 1<sup>er</sup> mai. Une bonification d'intérêt à raison de 5 0/0 est faite au Trésor français.

Pour les articles non signés : P. GODET.

POUR EVITER  
LES CONTREFAÇONS  
DU  
**CHOCOLAT-MENIER**  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
le véritable nom.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 FÉVRIER 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	56 60	»	»	25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	937 50	2 50	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	270 »	2 50	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	82 75	»	»	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	615 »	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	285 »	2 50	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	526 25	»	1 25	»
5 % Emprunt . . . . .	89 60	»	»	50	Crédit Mobilier . . . . .	215 »	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	962 50	»	10 »	»
Obligations du Trésor, t. payé.	510 »	1 25	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	»	»	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212 50	7 50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	440 »	»	»	»	Orléans . . . . .	295 50	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	385 »	5 »	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	495 »	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . .	288 »	»	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	445 »	1 25	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	875 »	»	»	»	Est . . . . .	280 75	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé. . . . .	272 »	»	»	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	607 50	»	3 75	»	Nord . . . . .	300 »	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	250 »	1 25	»	»	Nord, jouissance juillet . . . . .	970 »	1 25	»	»	Ouest . . . . .	286 50	»	»	»
— libéré . . . . .	248 »	1 50	»	»	Orléans, jouissance octobre. . .	863 50	»	2 50	»	Midi . . . . .	288 50	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	3600 »	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . .	512 50	2 50	»	»	Deux-Charentes . . . . .	290 »	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	600 »	»	»	7 50	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	Vendée . . . . .	272 50	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	505 »	»	»	7 50	Compagnie parisienne du Gaz.	700 »	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	»	»	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	56 25	»	»	»					

### GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	9 — 02 — — omnibus.	1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.	7 — 27 — — omnibus.		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8 — 20 — — omnibus.	9 — 50 — — express.	12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —	10 — 30 — — express-poste.		

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.**  
M. Bouilly, ayant cédé l'office de notaire à Brain-sur-Allonnés, fait cette insertion pour retirer son cautionnement. (60)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
1<sup>o</sup> BEL HOTEL, entre cour et jardin, à Saumur, place Maupassant, rue Bodin et rue du Champ-de-Foire;  
2<sup>o</sup> VASTE MAISON de commerce, à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 17, occupée par MM. Loiseleur et Belanger, négociants;  
3<sup>o</sup> PETITE MAISON, à Saumur, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 15;  
4<sup>o</sup> Et UN JARDIN de un hectare vingt-deux ares, à Saumur, place du Champ-de-Foire et rue Verte, en totalité ou par parcelles.  
Voir les affiches pour le détail.  
S'adresser, pour traiter, à M. VÉE, rue Bodin, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, rue d'Orléans. (115)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
DE SUITE,  
MAISON DE CAMPAGNE, remise, écurie, cour plantée et jardin fruitier en plein rapport, à Saint-Lambert-des-Lévées, près la gare de Saumur. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (44)

**APPARTEMENT**  
**A LOUER**  
Pour la St-Jean prochaine,  
Rue Royale, ancienne maison Raguideau, au second étage,  
Composé de deux belles chambres sur la rue, cabinet, cave, grenier, cour, buanderie, etc.  
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
LA MAISON BERGE  
Située sur la place Saint-Pierre, à Saumur,  
En totalité ou par portions.  
S'adresser à M. CHEDEAU, avoué à Saumur. (338)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
UNE JOLIE  
MAISON DE CAMPAGNE  
Au centre du bourg de Saint-Lambert-des-Lévées, à un kilomètre de la gare,  
Avec servitudes, écurie, remise, charmant bosquet.  
S'adresser à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur. (453)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
GRANDE ET BELLE MAISON  
Située rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 13,  
Occupée autrefois par M. Félix Nau de Maupassant;  
Elle est composée au rez-de-chaussée d'un salon, de deux salles à manger et office, cuisine et arrière-cuisine, cinq chambres à coucher, greniers et deux mansardes, jardin, cour, écurie et remise.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DROUARD, rue de la Mariné, sur les Ponts.

**A LOUER**  
Présentement,  
APPARTEMENT au premier étage, rue Royale.  
S'adresser à M. MILLOCHEAU.  
M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc capable de faire le courant d'une étude. (99)  
M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.  
On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.  
S'adresser au bureau du Journal.

**LE SEUL CUNDURANGO-GAULT**  
importé de l'Équateur, sous la garantie du gouvernement et par l'entremise des consulats. Le seul employé dans les hôpitaux contre les *Vices du Sang*. Le seul vin de Malaga au Cundurango-Gault employé contre l'Anémie, les *Fleurs Blanches*, la phthisie, etc., se trouve à la pharmacie Meyerbeer, 5, rue Meyerbeer, Paris.  
Les médicaments à base de Cundurango-Gault se vendent en France, exclusivement sur ordonnance de médecin. Correspondance avec les Médecins. (72)  
Saumur. P. GODET, imprimeur

**NOUVEAUTÉS.**  
EUG. BIZERAY,  
Rue de la Tonnelle,  
DEMANDE UNE OUVRIÈRE  
Exclusivement pour faire marcher la machine.

**HOTEL D'ANJOU.**  
M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

# LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX<sup>e</sup> siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

### LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.		
1 Jules Favre.	30 Lamennais.	59 Scribe.
2 Victor Hugo.	31 Charles Monselet.	60 Ricord.
3 Berryer.	32 Ponsard.	61 Thiers.
4 Le Père Félix.	33 Augustine et Madeleine Brohan.	62 Raspail.
5 Balzac.	34 Cavour.	63 Rochefort.
6 Châteaubriand.	35 L'Impératrice Eugénie.	64 Edmond About, — Carnot, — Changarnier.
7 Odilon Barot.	36 Bismark.	65 Villemain.
8 Villemessant.	37 Ingres.	66 Beauvallet.
9 Dumas père.	38 Alphonse Karr.	67 Michelet.
10 Le Bibliophile Jacob.	39 Mazzini.	68 Dupin.
11 Anber. — Offenbach.	40 Canrobert.	69 Henri Murger.
12 Rosa Bonheur.	41 François Arago.	70 Gustave Planche.
13 Emile de Girardin.	42 Armand Marrast.	71 Montalembert.
14 M <sup>e</sup> Dupanloup.	43 Havin.	72 Falloux.
15 Rose Chéri. — Bouffé.	44 Méry.	73 Dumas fils.
16 Timothée Trimm.	45 Victor Cousin.	74 Déjazet.
17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.	46 M <sup>me</sup> Arnould Plessy.	75 Rachel.
18 Gavarni.	47 Elie Berthet, — Etienne Arago.	76 Le Père Hyacinthe.
19 Théophile Gautier.	48 Arnal, — Adolphe Adam.	77 Clairville, — Eugène Labiche.
20 Crémieux.	49 Cormenin.	78 Frédéric Lemaitre.
21 Garibaldi.	50 Mélingue.	79 Ledru-Rollin.
22 Sainte-Beuve.		80 Blanqui.
23 Paul de Kock.		81 Louise Colet.
24 Jules Janin.		82 Garnier-Pagès, — Le Père Enfantin, — Cabet.
25 Barbès.		83 Le baron Taylor.
26 Lacordaire.		84 Saint-Marc Girardin.
27 Guizot.		85 Napoléon III.
28 Lamartine.		86 Le prince Napoléon, — Causidière.
29 Béranger.		87 Mirès.
		88 Emile Deschamps.
		89 Arsène Houssaye.
		90 Pierre Dupont.
		91 Champfleury, — Courbet.
		92 Emile Augier, — Théodore Barrière, — Anicet Bourgeois.
		93 Paul de Cassagnac.
		94 Emile Ollivier.
		95 M <sup>e</sup> Mermillod.
		96 Cavaignac.
		97 Proudhon.
		98 Antonelli, — M <sup>e</sup> Darboy.
		99 Salvandy.
		100 Alfred de Vigny.
		<b>TROISIÈME SÉRIE.</b>
		101 Horace Vernet.
		102 M <sup>me</sup> de Girardin.
		103 Rothschild.
		104 Roger de Beauvoir, — Alphonse Brot, — Th. de Banville, — Barthélemy.
		105 Félix Pyat, — Louis Blanc.
		106 Rossini.
		107 Le Père de Ravignan.
		108 Amédée Achard, — Sardou, — Louis Desnoyers.
		109 Viennet, — M. de Barante.
		110 M <sup>me</sup> Georges.
		111 Lola Montès.
		112 Eugène Delacroix.
		113 Anais Ségalas.
		114 Emmanuel Gonzalès, — Gondrecourt.
		115 Julia Grisi, — Clémence Robert.
		116 Berlioz.
		117 Mac-Mahon.
		118 Guillaume I <sup>er</sup> .
		119 Paul Delaroche, — Decamps.
		120 Henri Heine.
		121 Eugène Sue.
		122 Gérard le tueur de Lions.
		123 Octave Feuillet, — Léon Gozlan.
		124 Nogent S <sup>t</sup> -Laurens.
		125 Considérant, — Flocon.
		126 Philartète Chasles.
		127 Samson, — Got (de la Comédie Française.)
		128 Grassot.
		129 Louis Jourdan, — Bocage.
		130 Octave Féré, — Lachambeaudie.
		131 Meyerbeer, — Halévy.
		132 Taxile Delord, — Fiorentino, — Hipp. Castille.
		133 Paul Féval, — Villiamé.
		134 Francis Wey.
		135 Le docteur Véron.
		136 Le comte de Chambord.
		137 Gambetta, — Trochu.
		138 Renan, — L'abbé Châtel.
		139 Lamoricière.
		140 Les princes d'Orléans.